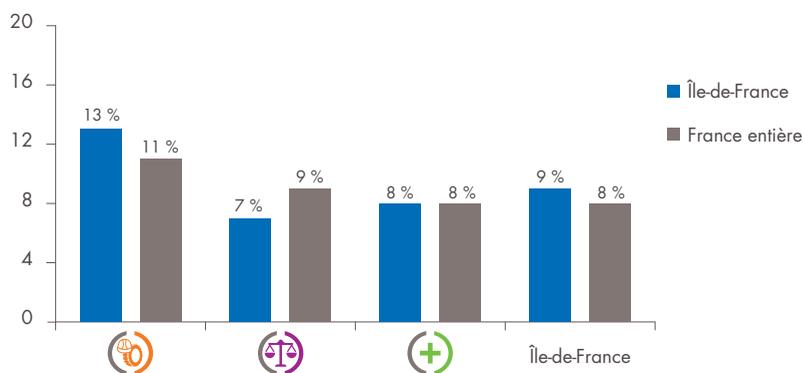




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Taux de chômage annuel¹ par secteur professionnel



TAUX DE CHÔMAGE ANNUEL MOYEN PROCHE DES MOYENNES NATIONALES

Le taux de chômage annuel moyen des entreprises libérales de la région se situe un point au-dessus de la moyenne nationale.

- Le secteur cadre de vie-technique connaît un taux moyen de chômage de branche supérieur aux deux autres secteurs et à la moyenne nationale du même secteur.
- En revanche, le secteur juridique présente un taux régional plus faible que la moyenne sectorielle nationale.
- Le secteur santé se situe au même niveau que la moyenne nationale.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

1. Taux de chômage global annuel de branche = $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX DE CHÔMAGE FORTS

- Trois branches présentent des taux de chômage annuel nettement supérieurs à la moyenne régionale : les entreprises d'architecture (16 %), soit 7 points au-dessus de la moyenne régionale, les études d'administrateurs et mandataires judiciaires (3 points au-dessus de la moyenne régionale) et les cabinets dentaires (2 points).
- Toutes les autres branches se situent à un niveau proche ou inférieur à la moyenne régionale.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Île-de-France	France
	13 %	11 %
	16 %	13 %
	NS*	7 %
	NS*	8 %
	6 %	6 %
	7 %	9 %
	12 %	7 %
	7 %	9 %
	8 %	8 %
	7 %	9 %
	8 %	8 %
	11 %	10 %
	5 %	6 %
	8 %	8 %
	7 %	7 %
	6 %	9 %
Île-de-France	9 %	8 %

* NS: Non significatif



13 % des salariés du secteur cadre de vie-technique de la région ont connu une période de chômage indemnisé en 2013, soit un taux supérieur à la moyenne nationale.